

## **Les membres d'Unifor chez VIA Rail ratifient une nouvelle entente**

Les membres de la section locale 100 et du Conseil national 4000 d'Unifor ont voté en faveur d'une nouvelle convention de quatre ans avec VIA Rail. L'entente, conclue le 12 juin 2016, a été acceptée par une majorité écrasante de 80 % à l'échelle du pays.

« Nos membres se dévouent à fournir des services fiables aux clients de VIA Rail et nous nous attendions que la compagnie reconnaisse pleinement nos efforts, a déclaré le président national d'Unifor, Jerry Dias. Cette entente repose sur de solides gains à la table de négociation et n'aurait pu être conclue sans l'appui ferme de nos membres. »

Les avantages négociés de la nouvelle convention collective comprennent une bonification des avantages sociaux, de meilleures dispositions contractuelles et des hausses salariales prévues chaque année de la convention collective. Les salaires seront augmentés de 2 %, rétroactifs au 1<sup>er</sup> janvier 2016, et ensuite de 2,5 %, 2,5 % et 3 % les années suivantes.

« Cette ronde de négociation a connu un ensemble unique de défis, mais nous étions déterminés à faire des gains sur le plan des salaires et des avantages sociaux, et d'aborder les questions importantes pour nos membres », a déclaré Ken Hiatt, président de la section locale 100.

Unifor représente plus de 2 000 employés de VIA Rail, dont du personnel de maintenance, des services à bord, des chefs, des agents aux ventes et du personnel au service à la clientèle.

« Nous avons non seulement réussi à améliorer les salaires et avantages sociaux, mais plusieurs règles de travail ont aussi été abordées et améliorées, a affirmé Danny Andru, secrétaire-trésorier du Conseil national 4000. De plus, d'importants points de négociation, comme le partage des postes et la médiation et l'arbitrage, ont été renouvelés. »

Des membres d'Halifax à Vancouver ont assisté aux assemblées d'information pour recevoir des rapports directs des représentants de leurs comités de négociation respectifs avant de voter sur l'entente de principe.

« La solide ratification indique que nous avons répondu aux attentes de nos membres au sujet des questions de base, tout en adoptant de nouvelles initiatives importantes comme le programme d'Unifor des intervenantes auprès des femmes et le Fonds communautaire canadien », a souligné Barry Kennedy, président du Conseil national 4000.

En toute solidarité,  
Comités de négociation de la section locale 100 et du Conseil national 4000

BS/sdsepb343